

**GEN 3.2 CARTES AERONAUTIQUES/
AERONAUTICAL CHARTS****GEN 3.2.1 Services compétents**

L'Office de l'Aviation Civile et des Aéroports met un large assortiment de cartes aéronautiques à la disposition de tous les secteurs de l'aviation civile. Le service d'information aéronautique réalise les cartes qui font partie de l'AIP. Les cartes servant à la préparation des vols et au briefing sont disponibles auprès du service d'information aéronautique des aéroports. Les adresses des fournisseurs de ces cartes figurent au paragraphe 3 ci-après. Les cartes sont dressées conformément aux dispositions de l'Annexe 4 — Cartes aéronautiques. Les différences par rapport à ces dispositions sont énoncées à la section GEN1.7.

GEN 3.2.2 Tenue des cartes

Les cartes aéronautiques qui font partie de l'AIP sont tenues à jour au moyen des amendements à l'AIP. Les corrections apportées aux cartes aéronautiques qui ne font pas partie de l'AIP sont diffusées par amendement d'AIP et énumérées au paragraphe GEN 3.2.8 de la présente section. Les informations concernant la préparation ou la diffusion de nouvelles cartes sont notifiées par circulaire d'information aéronautique. Les erreurs constatées sur des cartes publiées sont corrigées par NOTAM si elles ont de l'importance pour l'exploitation.

GEN 3.2.3 Modalités d'achat

Les cartes dont la liste figure au paragraphe GEN 3.2.5 de la présente section ne peuvent pas être vendues seules elles sont incluses dans l'AIP Tunisie en vente au :

Service d'Information Aéronautique
Centre de la Navigation Aérienne
BP 137 – 147 1080 TUNIS CEDEX TUNISIE

TEL : (216) 70 102 100 - (216) 71 115 800
(216) 71 848 000
FAX : (216) 71 783 621
Télex : OACA 13809 – 13130
E-Mail : tunisia-ais@oaca.nat.tn
AFS : DTTCYNYX
Web site : www.oaca.nat.tn

EN 3.2.4 Séries de cartes aéronautiques disponibles

4.1 Les cartes aéronautiques suivantes sont disponibles:

- a) Carte d'aérodrome — OACI;
- b) Carte des mouvements à la surface de l'aérodrome — OACI ;
- c) Carte de stationnement et d'accostage d'aéronef — OACI;
- d) Carte d'obstacles d'aérodrome — OACI type A (pour chaque piste);
- e) Carte de croisière — OACI;
- f) Carte régionale — OACI (routes d'arrivée et de transit) — (routes de départ et de transit);
- g) Carte d'altitude minimale pour le vol sous surveillance ATC — OACI;

GEN 3.2.1 Responsible services

The Office of Civil Aviation and Airports provides a wide range of aeronautical charts for use by all types of civil aviation. The Aeronautical Information Service produces the charts which are part of the AIP. Charts, suitable for pre-flight planning and briefing, are available for reference at aerodrome AIS units. Their addresses can be found under paragraph 3 below. The charts are produced in accordance with the provisions contained in Annex 4 — Aeronautical Charts. Differences to these provisions are detailed in subsection GEN 1.7.

GEN 3.2.2 Maintenance of charts

The aeronautical charts included in the AIP are kept up to date by amendments to the AIP. Corrections to aeronautical charts not contained in the AIP are promulgated by AIP Amendments and are listed under GEN 3.2.8.

Information concerning the planning for or issuance of new maps and charts is notified by Aeronautical Information Circular.

If incorrect information detected on published charts is of operational significance, it is corrected by NOTAM.

GEN 3.2.3 Purchase arrangements

The charts listed under GEN 3.2.5 cannot be sold alone. They are included in AIP Tunisia which may be obtained either from the:

GEN 3.2.4 Aeronautical chart series available

4.1 The following series of aeronautical charts are produced:

- a) Aerodrome Chart — ICAO;
- b) Aerodrome Ground Movement Chart — ICAO;
- c) Aircraft Parking/Docking Chart — ICAO;
- d) Aerodrome Obstacle Chart — ICAO —Type A (for each runway);
- e) En-route Chart — ICAO;
- f) Area Chart — ICAO (arrival and transit routes) — (departure and transit routes);
- g) ATC Surveillance Minimum Altitude Chart — ICAO;